

Question avec demande de réponse écrite E-001916/2017
à la Commission
Article 130 du règlement
Edouard Ferrand (ENF)

Objet: Des smartphones Android neufs infestés de virus

Selon un article publié le 13 mars 2017 par le quotidien belge «Le Soir», des virus seraient préinstallés sur 38 modèles de smartphones de Samsung, LG et Google.

Vu ses compétences au sens de l'article 4, paragraphe 2, point f, et des articles 12, 14 et 169 TFUE, ainsi que de l'article 38 de la charte des droits fondamentaux de l'Union européenne, comment la Commission entend-elle protéger les consommateurs européens?